

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Commune de RIVARENNES (37) (1)

~~REGISTRE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)~~

Numéro SIRET : 21370200400010

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE RIVARENNES (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	28
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	29
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	32
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	33
D2 - Arrêté et signatures	34

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué le TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 37200	Commune de RIVARENNES (37) COMMUNE DE RIVARENNES	CA 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 001
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	45
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINE VALLEE DE L'INDRE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
453 906,00	535 557,00	512,00	796,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	568,30	0,00
2	Produit des impositions directes/population	282,33	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	657,53	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	151,59	0,00
5	Encours de dette/population	516,60	0,00
6	DGF/population	193,39	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	38,99 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,75 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,05 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	78 57 %	0 00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les catèses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	574 709,16	G	658 187,32
	Section d'investissement	B	198 032,47	H	283 965,93
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	146 510,79
	Report en section d'investissement (001)	D	39 957,80	J	0,00
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	812 699,43	= G+H+I+J	1 088 664,04
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	166 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	166 000,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	574 709,16	= G+I+K	804 698,11
	Section d'investissement	= B+D+F	403 990,27	= H+J+L	283 965,93
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	978 699,43	= G+H+I+J+K+L	1 088 664,04

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
		0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
		166 000,00	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Commune de RIVARENNES (37) - COMMUNE DE RIVARENNES - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	22 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	34 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	110 000,00	0,00
26	Participat ¹ et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	165 205,00	135 553,34	0,00	0,00	29 651,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	226 660,00	221 799,13	0,00	0,00	4 860,87
014	Atténuations de produits	22 900,00	22 873,66	0,00	0,00	26,34
65	Autres charges de gestion courante	170 802,00	169 350,00	0,00	0,00	1 452,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		555 567,00	549 576,13	0,00	0,00	15 990,87
66	Charges financières	19 000,00	18 789,03	0,00	0,00	210,97
67	Charges exceptionnelles	600,00	500,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		615 167,00	568 865,16	0,00	0,00	46 301,84
023	Virement à la section d'investissement (2)	127 547,79				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 644,00	5 644,00			-200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		133 191,79	5 644,00			127 347,79
TOTAL		748 358,79	574 509,16	0,00	0,00	173 649,63
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 400,00	4 525,00	0,00	0,00	-3 125,00
70	Produits services, domaine et ventes div	23 008,00	24 632,36	0,00	0,00	-1 624,36
73	Impôts et taxes	342 589,00	388 205,72	0,00	0,00	-45 616,72
74	Dotations et participations	211 048,00	213 032,24	0,00	0,00	-1 984,24
75	Autres produits de gestion courante	23 800,00	25 002,15	0,00	0,00	-1 202,15
Total des recettes de gestion courante		601 845,00	655 397,47	0,00	0,00	-53 533,47
76	Produits financiers	3,00	3,09	0,00	0,00	-0,09
77	Produits exceptionnels	0,00	2 786,76	0,00	0,00	-2 786,76
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		601 848,00	658 187,32	0,00	0,00	-56 339,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		601 848,00	658 187,32	0,00	0,00	-56 339,32
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 146 510,79				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	22 000,00	0,00	22 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	175 100,00	148 186,95	34 000,00	-7 086,95
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	116 530,79	3 552,00	110 000,00	2 978,79
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	313 630,79	151 738,95	166 000,00	-4 108,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 000,00	41 613,52	0,00	1 386,48
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	43 000,00	41 613,52	0,00	1 386,48
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	356 630,79	193 352,47	166 000,00	-2 721,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	4 680,00	4 680,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 680,00	4 680,00	0,00	0,00
	TOTAL	361 310,79	198 032,47	166 000,00	-2 721,68
	Pour information	(2) 39 957,80			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	74 607,00	83 818,22	0,00	-9 211,22
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	74 607,00	83 818,22	0,00	-9 211,22
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	10 699,00	12 532,91	0,00	-1 833,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	177 090,80	177 090,80	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	188 789,80	189 623,71	0,00	-833,91
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	263 396,80	273 441,93	0,00	-10 045,13
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	127 547,79			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 644,00	5 644,00		-200,00
041	Opérations patrimoniales (1)	4 680,00	4 680,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	137 871,79	10 324,00		127 347,79
	TOTAL	401 268,59	283 965,93	0,00	117 302,66

Commune de RIVARENNES (37) - COMMUNE DE RIVARENNES - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2)			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	81

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	135 553,34		135 553,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	221 799,13		221 799,13
014	Atténuations de produits	22 873,66		22 873,66
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	169 350,00		169 350,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	18 789,03	0,00	18 789,03
67	Charges exceptionnelles	500,00	200,00	700,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	5 644,00	5 644,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		568 865,16	5 844,00	574 709,16
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	41 613,52	0,00	41 613,52
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	148 186,95	4 680,00	152 866,95
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 552,00	0,00	3 552,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'Investissement – Total		193 352,47	4 680,00	198 032,47
Pour information				39 957,80
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 525,00		4 525,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	24 632,36		24 632,36
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	388 205,72		388 205,72
74	Dotations et participations	213 032,24		213 032,24
75	Autres produits de gestion courante	25 002,15	0,00	25 002,15
76	Produits financiers	3,09	0,00	3,09
77	Produits exceptionnels	2 786,76	0,00	2 786,76
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	658 187,32	0,00	658 187,32
	Pour information			146 510,79
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 532,91	0,00	12 532,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	177 090,80		177 090,80
13	Subventions d'investissement	83 818,22	4 680,00	88 498,22
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	200,00	200,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 644,00	5 644,00
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0 00	0 00	0 00
	Recettes d'investissement – Total	273 441,93	10 524,00	283 965,93
	Pour information			0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	165 205,00	135 553,34	0,00	0,00	29 651,66
60611	Eau et assainissement	3 000,00	4 657,71	0,00	0,00	-1 657,71
60612	Energie - Electricité	25 000,00	20 353,70	0,00	0,00	4 646,30
60621	Combustibles	13 500,00	11 584,00	0,00	0,00	1 916,00
60622	Carburants	6 000,00	9 529,07	0,00	0,00	-3 529,07
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	173,45	0,00	0,00	26,55
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	1 675,54	0,00	0,00	3 324,46
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	2 205,89	0,00	0,00	-705,89
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	5 581,06	0,00	0,00	418,94
60636	Vêtements de travail	500,00	260,27	0,00	0,00	239,73
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 801,23	0,00	0,00	-301,23
6067	Fournitures scolaires	500,00	44,40	0,00	0,00	455,60
6068	Autres matières et fournitures	18 500,00	16 007,32	0,00	0,00	2 492,68
6132	Locations Immobilières	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6135	Locations mobilières	1 400,00	1 386,00	0,00	0,00	14,00
615224	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	9 787,36	0,00	0,00	212,64
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	3 307,70	0,00	0,00	16 692,30
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	3 775,92	0,00	0,00	224,08
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	8 746,09	0,00	0,00	1 253,91
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	4 182,96	0,00	0,00	4 817,04
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	2 146,10	0,00	0,00	-1 146,10
6156	Maintenance	4 000,00	3 703,84	0,00	0,00	296,16
6161	Multirisques	3 500,00	3 446,78	0,00	0,00	53,22
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	375,00	0,00	0,00	125,00
6231	Annonces et insertions	0,00	155,34	0,00	0,00	-155,34
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	8 707,66	0,00	0,00	-2 707,66
6236	Catalogues et imprimés	1 300,00	808,80	0,00	0,00	491,20
6251	Voyages et déplacements	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	814,19	0,00	0,00	385,81
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	2 831,13	0,00	0,00	168,87
627	Services bancaires et assimilés	5,00	2,78	0,00	0,00	2,22
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 244,55	0,00	0,00	-244,55
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	600,00	133,50	0,00	0,00	466,50
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
63512	Taxes foncières	6 500,00	6 124,00	0,00	0,00	376,00
012	Charges de personnel hors assimilés	26 000,00	221 789,12	0,00	0,00	4 810,88
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	2 300,00	2 253,45	0,00	0,00	46,55
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	120,00	130,71	0,00	0,00	-10,71
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 900,00	2 940,84	0,00	0,00	-40,84
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	400,00	398,86	0,00	0,00	1,14
6411	Personnel titulaire	130 000,00	125 708,55	0,00	0,00	4 291,45
6413	Personnel non titulaire	19 600,00	19 586,00	0,00	0,00	14,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 000,00	23 146,31	0,00	0,00	853,69
6453	Cotisations aux caisses de retraites	37 000,00	36 167,12	0,00	0,00	832,88
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	800,00	790,92	0,00	0,00	9,08
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 500,00	7 451,37	0,00	0,00	48,63
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 540,00	1 537,00	0,00	0,00	3,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	438,00	0,00	0,00	62,00
6488	Autres charges	0,00	1 250,00	0,00	0,00	-1 250,00
014	Aides diverses de produits	22 900,00	22 873,66	0,00	0,00	26,34
739211	Attributions de compensation	22 900,00	22 873,66	0,00	0,00	26,34
65	Autres charges de gestion courante	170 802,00	169 359,00	0,00	0,00	1 443,00
6531	Indemnités	44 000,00	44 073,83	0,00	0,00	-73,83
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	1 851,28	0,00	0,00	148,72
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	542,12	0,00	0,00	-542,12
6535	Formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1,91	0,00	0,00	-1,91
6553	Service d'incendie	7 400,00	7 400,00	0,00	0,00	0,00
65541	Contrib. fonds compens. ch. territoriales	112 000,00	111 530,29	0,00	0,00	469,71
6558	Autres contributions obligatoires	3 100,00	3 029,70	0,00	0,00	70,30
6574	Subv. fonct. Associa ^l , personnes privée	1 300,00	920,00	0,00	0,00	380,00
65888	Autres	2,00	0,87	0,00	0,00	1,13
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		585 567,00	549 576,13	0,00	0,00	35 990,87
= (011+012+014+65+656)						
66	Charges financières (b)	19 000,00	18 789,03	0,00	0,00	210,97

Commune de RIVARENNES (37) - COMMUNE DE RIVARENNES - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66111	Intérêts réels à l'échéance	19 000,00	18 789,03	0,00	0,00	210,97
67	Charges conventionnelles (a)	500,00	500,00	0,00	0,00	100,00
6713	Secours et dots	600,00	500,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (b) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (e)	10 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		615 167,00	568 865,16	0,00	0,00	46 301,84
023	Virement à la section d'investissement	127 547,79	0,00			127 547,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5)	5 644,00	5 644,00			-200,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	200,00			-200,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	5 644,00	5 644,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		133 191,79	5 844,00			127 347,79
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		133 191,79	5 844,00			127 347,79
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		748 358,79	574 709,16	0,00	0,00	173 649,63
Pour information		0,00				
0 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 400,00	4 525,00	0,00	0,00	-3 125,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	1 400,00	4 225,00	0,00	0,00	-2 825,00
70	Produits services, domaine et ventes div	23 000,00	24 632,36	0,00	0,00	-1 632,36
7022	Coupes de bois	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 700,00	2 200,00	0,00	0,00	-500,00
70312	Redevances funéraires	0,00	120,00	0,00	0,00	-120,00
70323	Redev. occupat* domaine public communal	1 300,00	1 385,37	0,00	0,00	-85,37
7066	Redevances services à caractère social	20,00	76,45	0,00	0,00	-56,45
70688	Autres prestations de services	12 888,00	12 888,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	500,00	1 207,54	0,00	0,00	-707,54
70878	Remb. frais par d'autres redevables	600,00	755,00	0,00	0,00	-155,00
73	Impôts et taxes	342 589,00	398 205,72	0,00	0,00	-45 616,72
73111	Impôts directs locaux	280 383,00	282 611,00	0,00	0,00	-2 228,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	32 331,00	0,00	0,00	-32 331,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	41 057,72	0,00	0,00	-41 057,72
7336	Droits de place	220,00	220,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	31 986,00	31 986,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
74	Dotations et participations	211 048,00	213 032,31	0,00	0,00	-1 984,31
7411	Dotation forfaitaire	82 000,00	82 006,00	0,00	0,00	-6,00
74121	Dotation de solidarité rurale	73 000,00	73 122,00	0,00	0,00	-122,00
74127	Dotation nationale de péréquation	40 000,00	38 452,00	0,00	0,00	1 548,00
744	FCTVA	1 365,00	1 365,11	0,00	0,00	-0,11
74718	Autres participations Etat	0,00	1 839,00	0,00	0,00	-1 839,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	10 000,00	11 301,81	0,00	0,00	-1 301,81
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	4 383,00	4 383,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	300,00	563,32	0,00	0,00	-263,32
75	Autres produits de gestion courante	23 800,00	25 002,15	0,00	0,00	-1 202,15
752	Revenus des immeubles	23 500,00	24 653,02	0,00	0,00	-1 153,02
758	Autres produits div. de gestion courante	300,00	349,13	0,00	0,00	-49,13
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES <i>(a) = 70+73+74+75+013</i>		601 845,00	655 397,47	0,00	0,00	-53 552,47
76	Produits financiers (b)	3,00	3,09	0,00	0,00	-0,09
761	Produits de participations	3,00	3,09	0,00	0,00	-0,09
77	Produits except. finants (c)	0,00	2 786,76	0,00	0,00	-2 786,76
7718	Autres produits except. opérat* gestion	0,00	2 586,76	0,00	0,00	-2 586,76
775	Produits des cessons d'immobilisations	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES <i>=a+b+c+d</i>		601 848,00	658 187,32	0,00	0,00	-56 339,32
042	Opérat* ordre transfert entre sections (3) (4) <i>51</i>	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE <i>= Total des opérations réelles et d'ordre</i>		601 848,00	658 187,32	0,00	0,00	-56 339,32
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		146 510,78				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

Commune de RIVARENNES (37) - COMMUNE DE RIVARENNES - CA - 2022

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	22 000,00	0,00	22 000,00	0,00
2041582	Autres aides - Bâtiments et installat°	22 000,00	0,00	22 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	175 100,00	148 186,95	34 000,00	-7 086,95
21312	Bâtiments scolaires	26 000,00	0,00	26 000,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	5 992,65	0,00	-5 992,65
2152	Installations de voirie	137 000,00	138 142,38	0,00	-1 142,38
2183	Matériel de bureau et informatique	4 100,00	4 051,92	0,00	48,08
2188	Autres immobilisations corporelles	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	116 530,79	3 552,00	110 000,00	2 978,79
2315	Installat° matériel et outillage techni	116 530,79	3 552,00	110 000,00	2 978,79
Total des dépenses d'équipement		313 630,79	151 738,95	166 000,00	-4 108,16
10	Cotations, foras divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
12	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 000,00	41 613,52	0,00	1 386,48
1641	Emprunts en euros	42 000,00	41 613,52	0,00	386,48
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		43 000,00	41 613,52	0,00	1 386,48
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		356 630,79	193 352,47	166 000,00	-2 721,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	4 680,00	4 680,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	4 680,00	4 680,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 680,00	4 680,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)		361 310,79	198 032,47	166 000,00	-2 721,68
Pour information		39 957,80			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
11	Subventions d'investissement	74 807,00	83 818,22	0,00	-8 211,22
1322	Subv. non transf. Régions	12 300,00	14 772,00	0,00	-2 472,00
1323	Subv. non transf. Départements	33 567,00	38 765,68	0,00	-5 198,68
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	28 740,00	28 980,00	0,00	-240,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	1 300,54	0,00	-1 300,54
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		74 807,00	83 818,22	0,00	-8 211,22
18	Dotations, fonds divers et réserves	187 789,80	189 629,71	0,00	-1 839,91
10222	FCTVA	9 699,00	9 699,05	0,00	-0,05
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	2 833,86	0,00	-1 833,86
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	177 090,80	177 090,80	0,00	0,00
133	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison affectat° (R.A. globale)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		188 789,80	189 629,71	0,00	-839,91
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		263 396,80	273 441,93	0,00	-10 045,13
021	Virement de la sect° de fonctionnement	127 547,79			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	5 644,00	5 844,00		-200,00
2115	Terrains bâtis	0,00	200,00		-200,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	5 644,00	5 644,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		133 191,79	5 844,00		127 347,79
041	Opérations patrimoniales (5)	4 680,00	4 680,00		0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	4 680,00	4 680,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		137 871,79	10 524,00		127 347,79
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		401 268,59	283 965,93	0,00	117 302,66
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A8 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					839 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					839 000,00									
00011608987	CREDIT AGRICOLE				99 000,00	F			3,840		A	P	O	A-1
00063144089	CREDIT AGRICOLE				63 000,00	F			5,360		A	P	O	A-1
02028135 813	CREDIT AGRICOLE				105 000,00	F			4,500		A	P	O	A-1
070291	CREDIT AGRICOLE				433 000,00	F			4,970		A	P	O	A-1
79057427927302	[RECUPDETTE]CAISSE EPARGNE				45 000,00	F			4,670		A	P	O	A-1
8482364	[RECUPDETTE]CAISSE EPARGNE	09/01/2015	20/01/2015	22/01/2016	100 000,00	F			2,550		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Commune de RIVARENNES (37) - COMMUNE DE RIVARENNES - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (5)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1676 Dettes envers localités-sociétaires (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					839 000,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer le date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimées en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *In fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DEDE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00									0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		395 511,62									0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		395 511,62									0,00
00011808987		0,00	A-1	20 706,27	3,00	F		3,640		5 072,76	12,73		0,00
00095144089		0,00	A-1	26 146,32	5,00	F		5,360		3 615,50	1 595,23		0,00
02028195 818		0,00	A-1	7 724,42	0,00	F		4,500		7 391,76	680,23		0,00
070291		0,00	A-1	248 358,14	11,00	F		5,135		18 750,50	13 496,97		0,00
79057427927302		0,00	A-1	22 018,55	9,00	F		4,690		2 241,42	1 139,83		0,00
8482394		0,00	A-1	70 557,92	13,00	F		2,550		4 530,30	1 914,75		0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00		0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00		0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00		0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00		0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00		0,00
1678 Dettes envers locaux/encenseurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00		0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00		0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00		0,00

Commune de RIVARENNES (37) - COMMUNE DE RIVARENNES - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		395 511,62				41 612,26	18 836,54	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCS1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	395 511,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaptan)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subvention d'équipement SIEIL	5	18/03/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice <small>RP + BS + DM + RAN N-1</small>	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		42 000,00	41 613,52
16 Emprunts et dettes assimilés (A)		42 000,00	41 613,52
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	42 000,00	41 613,52
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses im. réelles	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	41 613,52	166 000,00	39 957,80	247 571,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		143 890,79	18 176,91
Ressources propres externes de l'année (a)		10 699,00	12 532,91
10222	FCTVA	9 699,00	9 699,05
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	2 833,86
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		133 191,79	5 644,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	GFP : Bâtiments, installations	5 644,00	5 644,00
29...	Prov. pour dépréciat* immobilisations		
39...	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	127 547,79	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	18 176,91	0,00	0,00	177 090,80	195 267,71

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 247 571,32
Ressources propres disponibles	IV 195 267,71
Solde	V = IV – II : 3) -52 303,61

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer la signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée réelle (en années)	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Amortissements garantis au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Indice (4)	Taux effectif (5)	Taux (3)	Indice (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors emprunts achetés)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors emprunts achetés)					944 757,00	381 381,13										3 212,46	0,00	
OPAC 37	2007	C	Construction 6 logements locatifs sociaux	CDC Fonds d'épargne	614 100,00	165 244,48	24,00	A	F	3,800	F	3,800	3,800			535,57	0,00	
OPAC d'Indre et Loire	2005	X	Foyer ADMIR pour autistes	C.D.C. fonds d'épargne	330 657,00	216 136,65	17,00	A	V	3,400	V	3,400	3,400			2 676,89	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de financement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					944 757,00	381 381,13										3 212,46	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	658 187,32
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	2,26	2,26	2,26	0,80	3,06
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
Adjoint administratif ppel 1° cl	C	0,00	1,35	1,35	1,35	0,00	1,35
Attaché administratif	A	0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,20	1,20
Adjoint technique (ménage garderie)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,03
Adjoint technique (ménage mairie)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,17	0,17
Adjoint technique total 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	2,26	3,26	3,26	1,00	4,26

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NCR : INTB9500102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent le moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté par l'article 6-1 de la loi n° 84-53) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)		REIMUNERATION (3)		CONTRAT		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	Indices (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
(1)	(1)	(2)				
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint administratif	C	ADM	367	6 702,54	A 3-3-4	CDD CDD
Adjoint technique (ménage garderie)	C	TECH	367	2 731,52	A 3-3-4	CDD CDD
Adjoint technique ménage mairie	C	TECH	367	521,35	A 3-3-4	CDD CDD
				3 449,67	A 3-3-4	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Adjoint technique	C	TECH	367	12 187,70	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	8 137,70	A 3-a	CDD CDD
				4 050,00	A 3-a	CDD CDD
				18 890,24		
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Techniques.

URB : Urbainisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-1 : article 3, 1er alinéa : recrutement temporaire d'activité.

3-1 : article 3, 2ème alinéa : renouvellement immédiat d'activité.

3-2 : vacances temporaires autorisées à servir le temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats sédiés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération Intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
Syndicat Pédagogique Intercommunal		SFP	109 851,20
SIEIL		SFP	888,30
Syndicat Intercommunal Cavités 37		SFP	790 79

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	550 300,00	0,00	37,99	0,00	209 059,00	0,00
TFPNB	82 000,00	0,00	49,52	0,00	30 702,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			239 761,00	0,00

Commune de RIVARENNES (37) - COMMUNE DE RIVARENNES - CA - 2022

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES :
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2023

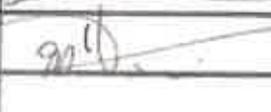
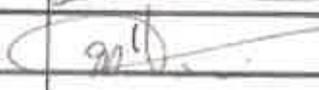
Présenté par (1) Le Maire.
A Rivarennnes, le 23/03/2023
Le Maire

Le Maire,

Agnès BUREAU



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
A Rivarennnes, le 23/03/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Agnès BUREAU, Maire	
Anne-Marie LEMESLE	
Colette JOUET	
Dominique LELIEVRE	
Laure OBERT	
Ludovic LENOIRE	
Michel ALLARD	
Nicolas PERREAU	
Philippe RÉAL	
Roger BOYER	
Seadia VERNEAU	
Sophie BUSSEREAU	
Sylvain TABARY	
Sylviane DUBOIS	
Wilfried LEBOUIC	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 27 MARS 2023

27 MARS 2023

A Rivarennnes, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

Le Maire,

Agnès BUREAU

